

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2015

---

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL141

présenté par  
Mme Mazetier, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

A l'alinéa 6, après le mot : "soient", insérer le mot : "seulement".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.